

# Communiqué de presse

Pour publication immédiate

## LA VILLE DE MATAGAMI ET LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE-JAMES SIGNENT UNE ENTENTE DE PRINCIPE POUR L'OPÉRATION DE LA COUR DE TRANSBORDEMENT DE MATAGAMI

**Matagami, le 22 mars 2023 – La Ville de Matagami et la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) sont fières d'annoncer la signature d'une entente de principe pour l'exploitation de la cour de transbordement de Matagami.**

### Faits saillants

La signature de cette entente représente une étape très importante en vue de l'établissement d'un carrefour de transport nordique stratégique pour Matagami, la région et tout le Québec dans le cadre du développement des projets de minéraux critiques et stratégiques situés au nord de Matagami, projets visant, entre autres, à supporter l'électrification et la décarbonation de l'économie québécoise.

La conclusion de cette entente permettra à Matagami et ses partenaires miniers de finaliser les modalités nécessaires à la conclusion d'ententes définitives à long terme, ce qui représente le dernier jalon à franchir pour la réalisation d'un important programme de mise à niveau de la cour de transbordement de Matagami, programme évalué à plusieurs millions de dollars, afin d'assurer une fiabilité et une compétitivité incomparables au réseau ferroviaire du secteur de Matagami. La réalisation des travaux prévus pour le printemps 2024 permettra à la cour de transbordement de Matagami d'augmenter de façon significative sa capacité et son efficacité.

### Citations

« Je me réjouis de constater que notre grande vision d'ensemble pour le développement du Nord québécois se matérialise. Depuis plusieurs années, nous posons des gestes concrets résultant d'une planification rigoureuse, comme le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques, afin de développer durablement et au bénéfice de tous les Québécois, une économie forte basée sur le respect des communautés locales ».

*M<sup>me</sup> Maïté Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*

« La conclusion de cette entente de principe est le prolongement naturel des activités de la SDBJ et cadre parfaitement avec nos orientations stratégiques qui visent, entre autres, à développer le réseau de transport de la région et maximiser les retombées économiques régionales. Nous sommes fiers de pouvoir faire partie de la solution pour Matagami ».

*M. Alain Coulombe, président-directeur général de la Société de développement de la Baie-James*

« L'exploitation de la cour de transbordement est une pièce maîtresse de la chaîne logistique requise pour assurer le succès des projets dans notre région et représente pour la Ville de Matagami une avenue porteuse et durable afin d'assurer son avenir économique et une qualité de vie pour ses citoyens. La SDBJ se veut la partenaire naturelle tout indiquée pour nous aider à atteindre nos objectifs par sa constante préoccupation pour la maximisation des retombées économiques régionales, son ancrage dans la région et sa mission de développement économique. La SDBJ a de

plus d'excellentes relations avec nos partenaires Cris, ce qui ouvre la porte à d'innombrables possibilités ».

*M. René Dubé, maire de Matagami*

*La SDBJ, créée en 1971 par la Loi sur le développement de la région de la Baie James, a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins.*

*La Ville de Matagami a été fondée en 1963 et doit son origine à l'industrie minière. Le domaine forestier y occupe aujourd'hui un rôle vital. Carrefour nordique, point de départ de la route Billy-Diamond, Matagami est reconnue pour sa résilience, sa débrouillardise et son caractère nordique. Matagami compte environ 1 300 valeureux citoyens et occupe une situation géographique stratégique au Nord-du-Québec tant pour l'occupation du territoire que son accès, c'est pourquoi Matagami est la Porte de la Baie-James.*

- 30 -

Sources : M. Alain Coulombe, MBA  
Président-directeur général  
Société de développement de la Baie-James  
819 739-4717, poste 1250  
acoulombe@sdbj.gouv.qc.ca  
www.sdbj.gouv.qc.ca

M. Daniel Cliche  
Directeur général  
Ville de Matagami  
819 739-2541  
matagami@matagami.com  
www.matagami.com